SEPTEUIL Mag

Liberté • Égalité • Fraternité

Toute l'info de notre village

www.mairie-septeuil.fr

N° 10
07/16

du 19 au 30 août 2016

LES YVELINES FONT LEUR CINÉMA

Des séances gratuites en plein air

Plus d'infos sur yvelines.fr/cinema

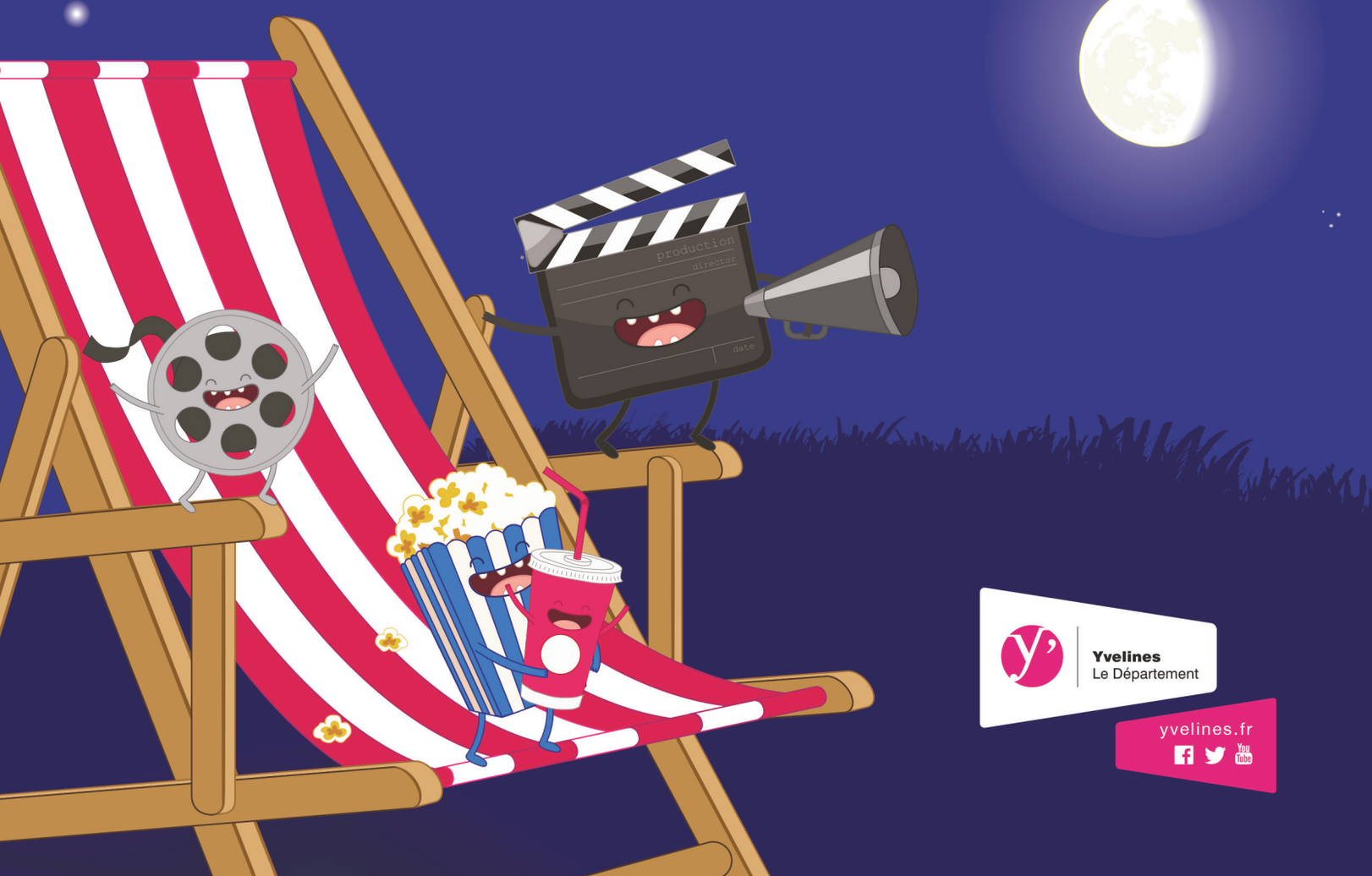

Yvelines
Le Département

yvelines.fr

ÉVÉNEMENTS

13 juillet - à partir de 20 heures
Fête nationale
Mairie

Comme chaque année la fête nationale sera célébrée à Septeuil la veille du jour commémoratif, à savoir le mercredi 13 juillet 2016 en soirée avec au programme : 20 h 00 – Accueil et buffet gratuit (pour les habitants de Septeuil, sur réservation en mairie) dans le parc municipal. 22 h 30 – Retraite aux lampions dans les rues du village. Distribution des lampions et départ du parc municipal. 23 h 00 – Feu d'artifice musical sur la place de la mairie. 23 h 20 – Bal avec le DJ. (Bulletin d'inscription ci-joint).

26 août - 20 heures
Les Yvelines font leur cinéma
Mairie (voir p. 16)

Renseignements auprès des associations et/ou en mairie

4 sept. - 10 h-17 h
3e Forum Village associatif
Mairie

Les associations locales y présentent leurs activités de loisirs, sportives, culturelles, sociales, environnementales, humanitaires… L'occasion de découvrir de nouveaux horizons, leur dynamisme et d'y devenir, pourquoi pas, bénévole. Vous pourrez aussi bien sûr vous inscrire aux différentes activités qu'elles proposent. Venez à leur rencontre !

25 sept. - 8 h -18 h
Foire à tout
Mairie

Comme chaque année la convivialité et la bonne humeur seront au rendez-vous dans les rues de Septeuil pour notre incontournable foire à tout. Septeuil sera de nouveau entièrement réservé aux exposants et aux chineurs, rue Georges Duhamel, place de l'Église, rue Fernand Bréan, rue Contamine, rue des Écoles et place de la mairie. Les tarifs des emplacements sont de : 8 € les deux mètres pour les Septeuillais et 12 € les deux mètres pour les non-résidents. Dossier d'inscription à retirer en mairie ou à télécharger sur www.mairie-septeuil.fr, à partir du 15 août 2016. Renseignements au Tél. 06 41 17 33 58 ou par courriel : pascale.guilbaud@septeuil.fr.

26 septembre
Sortie des Anciens
Mairie

La traditionnelle sortie des anciens du Centre Communal d'Action Sociale de Septeuil est prévue le 26 septembre vers une destination à ce jour encore inconnue ! Mais dès maintenant, réservez la date et en septembre nous vous dévoilerons la joyeuse et sympathique destination !

En couverture : l'affiche des Yvelines font leur cinéma.

Septeuil Mag n° 10/juillet 2016 • Directeur de la publication : Dominique Rivière • Rédacteur en chef : Olivier van der Woerd • Rédaction : Didier Dujardin, Valérie Tétart, Inma Husson, Julien Rivière, Valérie Rivière, les associations • Conception graphique ©ADW Graphiste • Impression : Printoclock • Tirage à 1 200 ex • Diffusion : équipe de bénévoles, membres de la majorité du conseil municipal.

ÉDITORIAL

C'est déjà l'été et l'actualité de notre village reste riche, avec son lot de bonnes et de moins bonnes nouvelles ! Je ne peux évidemment pas passer sous silence l'épisode de crues sévères qui a touché Septeuil ainsi que de nombreux villages et villes de France au tout début du mois de juin… De nombreux endroits ont été assez fortement inondés à Septeuil (Les Bilheux, la route de Prunay-le-Temple…) mais le pire a été évité puisqu'aucun accident corporel n'a été à déplorer. Toute l'équipe municipale est évidemment solidaire de ceux qui ont connu des dégâts matériels, parfois importants. À tous ceux-là, je souhaite redire que tous les services et le personnel de la mairie restent à leur disposition pour les aider, s'ils en ont besoin, dans leurs démarches administratives ou autres. Une enquête d'utilité publique a été menée tout récemment à propos du captage des eaux des 3 vallées. Mon objectif est bien entendu d'améliorer la distribution de l'eau au sein du village et cela en étroite collaboration avec la Communauté de Commune du Pays Houdanais qui prendra la compétence de l'eau dès 2018. L'enquête publique en vue de l'autorisation de prélèvement des eaux est close depuis le 17 juin dernier. Nous en attendons maintenant les conclusions afin d'envisager les suites. Je voudrais également signaler qu'au cours du conseil municipal du 19 mai, le conseil a voté, à l'unanimité des membres présents ou représentés, une motion de soutien à l'hôpital de Mantes-la-Jolie afin d'en maintenir le service de néonatalogie et préserver un accès aux soins de qualité de proximité. Au moment où l'on parle de plus en plus souvent de « désertification médicale », et après avoir obtenu l'arrivée prochaine de cinq médecins à Septeuil, il nous a paru important d'apporter notre soutien à cette cause. Enfin, il m'est agréable d'annoncer à tous les Septeuillais et Septeuillaises que notre village a été retenu par le Conseil Départemental pour accueillir, le 26 août prochain une séance de cinéma en plein air ! Une preuve, si besoin était que Septeuil est de plus en plus reconnu au niveau du département. J'espère vous y voir nombreux (voir encart ci-contre). Et comment ne pas terminer en parlant des vacances estivales. Beaucoup d'entre vous vont pouvoir partir vers la mer ou vers le soleil pour en profiter. À ceux-là, nous souhaitons bien sûr de bonnes vacances. Mais certains, pour différentes raisons ne pourront pas partir cette année. Toute l'équipe municipale et moi-même tenons à dire ici que nos pensées vont aussi vers eux et que nous souhaitons que cette période soit malgré tout un moment de détente et de repos propice à aborder la rentrée dans les meilleures conditions possible. Alors, bel été à Septeuil !

Le maire, Dominique RIVIÈRE
et toute l'équipe municipale

SOMMAIRE

ÉVÉNEMENTS 2

ÉDITORIAL 3

DOSSIER
- La Mairie 4
- Le Budget 4

ACTUALITÉ
- L'écho du conseil municipal 10
- Urbanisme 11
- Sécurité : souriez vous êtes filmé ! 12
- Bibliothèque de l'*Heure Bleue* : un déménagement positif ! . . 12
- Les travaux du 1er étage de la Hussardière 12
- Marché de maintenance de l'éclairage public 13
- Abribus 13
- Procédure de PLU simplifiée pour les logements sociaux . . . 13
- Marché d'assainissement 14
- Le projet de restauration scolaire 14
- Modification et révision du PLU 14
- Chantiers citoyens 15
- Commission extra-municipale 15
- Vie scolaire 16
- Les Yvelines font leur cinéma 16
- CCAS 17
- Canicule : mieux vaut prévenir que guérir ! 17
- L'illettrisme n'épargne pas notre commune 18

JEU ET SOLUTION . . . . . 16 et 18

VIE ASSOCIATIVE 18

ÇA S'EST PASSÉ
- Retour en images 20

HISTOIRE 22

TRIBUNE LIBRE 23

ÉTAT CIVIL – INFOS MAIRIE . . . . . 4e de couverture

DOSSIER

La mairie

Nous poursuivons ici la présentation du fonctionnement de la mairie. Aujourd'hui, entrons au cœur du conseil municipal.

Le conseil municipal, qui représente l'ensemble des habitants, est l'assemblée d'élus qui est chargée de « …régler par ses délibérations les affaires du ressort de la commune » (art. L 2121.29 du CCT). Ses attributions et compétences, définies par la loi de 1884, sont donc très larges. Nous y reviendrons. Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans renouvelable indéfiniment. Le nombre de conseillers municipaux, dans le respect de parité hommes/femmes, varie selon la taille de la commune. Pour Septeuil, commune comprise entre 1 500 et 2 499 habitants, on compte dix-neuf conseillers municipaux. Ce sont eux qui choisissent par leur vote, au sein de leur assemblée, le maire et les adjoints au maire, l'exécutif de la commune.

Comment fonctionne le conseil municipal ?

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance (en moyenne, à Septeuil, le Conseil municipal se réunit une fois par mois). Celui-ci est ouvert au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de "police des séances", notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats. Bien que ce ne soit pas obligatoire dans les communes de moins de 3 500 habitants, Septeuil s'est doté d'un règlement intérieur qui fixe les modalités de fonctionnement du conseil municipal.

Le conseil municipal émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique.

Les compétences du conseil municipal

Le conseil exerce ses compétences en adoptant des délibérations. Ce terme désigne les mesures votées. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers. Pour Septeuil, bien qu'il n'y ait pas d'obligation, le maire a fait le choix d'installer des commissions municipales (explications dans un prochain *Septeuil Mag*).

On distingue les compétences obligatoires (l'état civil, la voirie, le maintien de l'ordre, de la salubrité et de l'hygiène publique ou le cadastre…) et les compétences facultatives (le soutien au tissu associatif, à l'enfance et à la jeunesse…).

Certaines compétences sont transférées à la Communauté de Communes du Pays Houdanais : l'aménagement de l'espace, le développement économique, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la voirie, la politique du logement social, le portage des repas, l'enfance – jeunesse, l'action en faveur de l'emploi, la petite enfance…

Merci à nos distributeurs !

Afin que le *Septeuil Mag* puisse arriver en temps et heure dans votre boîte aux lettres, ainsi que le bulletin d'information de la Communauté de Communes du Pays Houdanais et les divers tracts d'information concernant Septeuil, une quinzaine de nos concitoyens se portent volontaires pour faire ces distributions dans leur quartier. Qu'ils soient tous remerciés pour ce coup de main fort utile et efficace ! Si vous souhaitez rejoindre cette sympathique équipe, sachez que c'est toujours possible en vous annonçant soit par courriel : ovdw@septeuil.fr soit par téléphone au 06 80 66 01 07. Un grand merci donc à Maryvonne, Stéphanie, Didier, Alain, Julien, Danielle, Françoise, Pascale, Élisabeth, Liliane, Magalie, Olivier, Yvette, Jeanne, Dominique et à nos 3 Jacques !

DOSSIER

SUITE…

Nos agents municipaux

Les services techniques : les hommes de l'ombre !

Petite devinette : ils sont cinq, ils sont discrets, ils sont efficaces, et grâce à eux, notre village est accueillant ! Qui sont-ils ? Réponse : les cinq employés municipaux qui composent les services techniques de la mairie – Gérard Dupuis, Mustapha Salaly, Frédéric Lebon, James Pech et Patrick Penot (manque sur la photo).

Mais vous les aviez évidemment reconnus, n'est-ce pas ? Aujourd'hui, *Septeuil Mag* a voulu mettre un petit coup de projecteur sur ces hommes de l'ombre. Globalement, on peut dire qu'ils sont responsables de l'entretien de tout ce qui appartient à la commune : les bâtiments, les espaces verts, les rues et trottoirs… et s'ils sont en fait polyvalents, chacun a sa ou ses spécialités.

Gérard, titulaire du permis poids lourd et qui va bientôt fêter ses trente-quatre ans au service de la municipalité, anime l'équipe. Il est la mémoire vivante de la mairie qu'il connaît dans ses moindres recoins. Il est inestimable pour régler tous les problèmes, petits ou gros, qui peuvent se présenter. À l'issue d'un stage qu'il a suivi récemment, Gérard est d'autre part habilité à effectuer tous les travaux d'électricité à la mairie et dans les autres bâtiments.

Fred, présent depuis 1999, est également titulaire du permis poids lourd. Il pilote de main de maître les engins les plus impressionnants : tracteurs, pelleteuses…, ce qui explique qu'il soit plus orienté sur les gros travaux. Lui a suivi un stage concernant les produits phytosanitaires ; bien utile quand on sait que la nouvelle législation est très stricte sur le sujet.

Mustapha est, depuis 2009, l'homme des travaux d'entretien des bâtiments et de la voirie : peinture, plomberie… C'est ainsi lui qui a récemment repeint les plots de sécurité de notre village et le bureau de notre policier municipal à la mairie.

James et Patrick, respectivement à la mairie depuis 2015 et 1995, veillent quant à eux à la propreté générale de Septeuil : nettoyage des rues et des trottoirs, effaçage des tags, arrachage des mauvaises herbes, poubelles…

Mais, on l'a dit, ils travaillent avant tout en équipe et ils sont tous là quand il s'agit d'entretenir les espaces verts, planter les fleurs, tondre les pelouses, broyer les déchets, monter, démonter et entretenir les structures nécessaires à certaines manifestations, balayer les parkings… Ce sont eux qui ont dernièrement monté le nouvel abribus sur la place de la mairie. Ce sont eux aussi qui à toutes les vacances scolaires sont là pour toutes les réparations nécessaires à l'école… Tous ceux d'entre eux que nous avons pu rencontrer sont conscients de l'importance de leur rôle dans la vie quotidienne de notre village et ils en assument pleinement et avec enthousiasme, la responsabilité. Peut-être que les croissants que Pascale Guilbaud, responsable de l'équipe technique, leur apporte de temps en temps, le vendredi matin de bonne heure, y sont pour quelque chose !

TEV2A SARL *Laurent DESCHAMPS*

Terrassement - Espaces Verts

Assainissement - Aménagement de terrain

18 bis, hameau des Plains - 78790 SEPTEUIL - Tél/Fax : 01 34 97 07 83

DOSSIER

La mairie

Présentation des élus

Læticia Fournier – Conseillère municipale

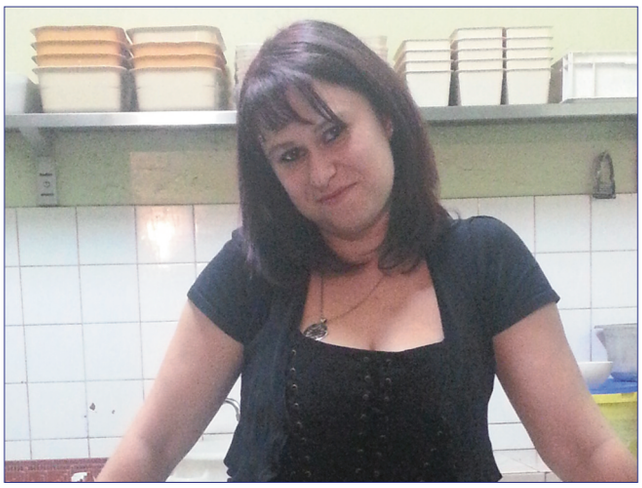

À 28 ans, Lætitia, la fille de Claudine et Alain – vous savez, *Au Bon Accueil* ! – est plutôt quelqu'un d'actif ! Coiffeuse à domicile, représentante d'une marque de bijoux belge, cette petite fille d'agriculteur retrouve même ses racines en aidant aux travaux agricoles chaque été.

Ces activités multiples ne l'ont pas empêchée de vouloir s'impliquer dans la vie du village lorsqu'elle est venue s'installer à Septeuil.

Aujourd'hui, elle travaille avec Julien Rivière en particulier sur tous les problèmes relatifs à la sécurité routière et à la circulation dans notre village. À ce titre, elle étudie, en liaison avec les riverains, les solutions possibles pour sécuriser l'entrée dans Septeuil par la route de Mantes où de nombreux véhicules roulent beaucoup trop vite ! Cette réflexion s'inscrit dans le plan global de circulation sur lequel la municipalité travaille actuellement.

Même si elle reconnaît que cela est assez prenant, Lætitia ne regrette pas son implication : «…du moment que je ne dois pas rester assise derrière un bureau, je suis heureuse » avoue-t-elle tout sourire. Il va cependant falloir qu'elle mette un léger frein à ces nombreuses activités : elle attend un heureux événement pour septembre… avec tous les vœux du *Septeuil Mag* !

Coralie Fragot – Conseillère municipale

Habitant à Septeuil depuis 2008, Coralie, 40 ans est mariée et mère de deux enfants. Elle est d'ailleurs présidente de l'association des parents d'élèves du collège d'Orgerus.

Elle est conseillère déléguée auprès du deuxième adjoint, Valérie Tétart, ce qui est assez logique compte tenu de son parcours professionnel : après avoir commencé sa carrière dans le privé en participant à l'étude des dossiers de financement de start-up, elle est aujourd'hui secrétaire de mairie à Montainville. Autant dire, dans un village de 560 habitants, qu'elle est très polyvalente, en relation directe avec les élus ! Bonne expérience donc pour seconder Valérie dans ses nombreuses et complexes délégations. Actuellement, elle est essentiellement impliquée dans l'exploitation du forage des 3 vallées ainsi que dans le plan communal de sauvegarde de la commune.

Même si elle trouve que ces fonctions prennent beaucoup plus de temps qu'elle ne l'avait initialement pensé, Coralie est heureuse de son engagement parce qu'elle a le sentiment que les choses avancent bien et que Septeuil retrouve peu à peu le dynamisme qui lui manquait.

Valérie Tétart – 2e adjoint au maire

À 45 ans, Valérie, mariée, deux enfants, habite à Septeuil depuis 2010. Cette Nantaise d'origine connaît le fonctionnement d'une mairie sur le bout des doigts : si elle a commencé dans le secteur privé, elle travaille depuis 2001 pour différentes municipalités. D'abord à Fontenay-sous-Bois, et après avoir passé en 2004 le très sélectif concours externe de rédacteur, elle a été nommée responsable de secteur du service habitat et logement. Ensuite, à la mairie de L'Étang-la-Ville en 2010, elle a d'abord été assistante de direction au service technique pendant un an, puis responsable du service des marchés publics. Depuis 2015, elle a rejoint la mairie de Mantes-la-Ville où elle a pris la direction de la commande publique.

Depuis peu, elle a repris des études de juriste à la faculté de Droit et de Sciences Politiques de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Venue s'installer à Septeuil, notamment pour le cadre de vie, et ses deux filles y étant scolarisées, elle a été membre de l'APE pendant 4 ans. Elle a rapidement fait le constat que beaucoup de choses dans le quotidien du village méritaient d'être revues et modernisées, et a donc rejoint l'équipe dans laquelle elle s'est engagée sans réserve. Compte tenu de son expérience, c'est tout naturellement qu'on lui a confié plusieurs délégations : urbanisme, plan local d'urbanisme (PLU), permis de construire, grands travaux, voirie, gestion de l'eau et assainissement et bien entendu tous les marchés publics de la commune ! Un joli programme qui, à l'évidence, ne supporte pas l'amateurisme.

Et les projets ne manquent pas ! La construction du nouveau restaurant scolaire (dans les trois ans à venir) ; l'assainissement route de Saint-Corentin et route de Versailles (courant 2016) ; les révisions et modifications du PLU (17 mois d'études à partir de juin 2016) avec le déblocage de certains emplacements pour créer une zone artisanale et commerciale ; les travaux du 1er étage de la Hussardière pour l'accueil des quatre nouveaux médecins (entre septembre et fin 2016) ; le programme des logements sociaux en lien avec la CCPH ; le captage de la source d'eau potable « des 3 vallées » ; l'aménagement de l'aire de jeux ; l'éventualité de l'implantation du troisième collège à Septeuil… autant de sujets complexes et minutieux ! Si l'on ajoute qu'elle est également Conseillère communautaire à la CCPH pour y défendre les intérêts de Septeuil, alors oui, et elle ne s'en cache pas : Valérie travaille beaucoup… et elle aime ça, c'est dans sa nature et elle ne regrette pas son engagement.

Son ambition : rendre notre village attractif pour les familles. Pour cette enthousiaste, qui se donne à fond dans sa mission, l'avenir de Septeuil, ce sont bien les familles. « Pour que l'école ne ferme pas et pour que Septeuil vive, tout simplement, il faut que nous soyons tous fiers de pouvoir leur dire : Bienvenue à Septeuil ! »

Votre publicité dans le *Septeuil Mag*

Afin de financer sa publication, le *Septeuil Mag* ouvre ses pages à la publicité. Pour toute information sur les formats et les tarifs des différents encarts, vous pouvez contacter : Olivier van der Woerd au 06 80 66 01 07 - ovdw@septeuil.fr. Toute personne démarchant au nom de la mairie doit disposer d'une lettre d'accréditation du maire.

DOSSIER

Le Budget

Lors du conseil municipal du 7 avril 2016, le maire a présenté le budget primitif de fonctionnement et d'investissement 2016 ainsi que celui des eaux et de l'assainissement. L'ensemble de ces budgets a été voté à l'unanimité par l'assemblée des membres présents ou représentés du conseil municipal. Ce budget a été construit en tout début d'année 2016 à partir d'une lettre de cadrage du maire envoyée à l'ensemble des élus et des responsables de services.

Ce cadre a permis à toutes les équipes de travailler ensemble et en cohérence. Cette préparation budgétaire a été ensuite régulièrement débattue dans les différentes commissions municipales et en particulier dans celle des finances. Les « navettes permanentes » entre la commission des finances et la secrétaire générale de la mairie ainsi que les nombreuses réunions et rendez-vous que le maire a eus avec ses collègues élus et avec l'administration ont permis un travail quotidien efficace. Dans un contexte économique difficile, marqué par la baisse constante des dotations de l'État, le conseil municipal maintient les services rendus au public et ne renonce ni à ses projets ni à ses engagements pour répondre aux attentes de notre village et de ses administrés.

La dotation globale de fonctionnement perçue par la commune de Septeuil, dotation la plus importante versée par l'État, est en baisse constante et représente, en perte cumulée, 34 372 € entre l'année 2015 et 2016.

Un effort fiscal contenu

Grâce à la bonne gestion des finances, les taux des taxes foncières et d'habitation ont été maintenus à une augmentation identique à celles des dernières années, à savoir 2,5 %.

La commune de Septeuil, dans un souci constant de sauvegarder les services rendus au public, travaille chaque jour pour optimiser son organisation. Aussi, les élus ainsi que les agents des services, sont en réflexion permanente et s'adaptent pour rationaliser, mutualiser et réduire toutes les dépenses. L'ensemble du conseil municipal a conscience que cet effort, parfois difficile, est partagé par l'ensemble des Septeuillais.

Sa philosophie est toujours la même : dépenser moins, mais mieux ! Malgré cette rigueur, l'équipe municipale n'oublie pas que l'avenir du village se construit aussi par une politique d'investissements ambitieuse, raisonnablement audacieuse et utile pour tous dès aujourd'hui mais aussi pour les générations à venir. Plusieurs projets d'investissement sont lancés cette année : aménagement d'un cabinet médical, lancement de la construction du restaurant scolaire, solde de l'opération d'enfouissement des réseaux rue de la Garenne. Vous trouverez ci-après les principales informations du budget 2016 et vous pouvez, sur simple demande auprès du maire, obtenir de plus amples informations.

Les taxes

Taxe d'habitation 2016 : 8,50 %
Taxe sur le foncier 2016 : 11,63 %
Taxe sur le foncier non bâti 2016 : 51,32 %

Le budget 2016 ce sont des recettes et des dépenses organisées dans…

Un budget de fonctionnement de 2 613 991 €
Un budget d'investissement de 1 160 873 €
Le budget global du village est de 3 774 864 €

Coup de projecteur sur l'aide financière apportée aux associations

En 2015 : 18 220 € et en 2016 : 11 100 €. (Hors mise à disposition de locaux, matériel et personnel et cela malgré le développement du tissu associatif et de leurs actions).

Budget primitif, section de fonctionnement 2016

Dépenses de fonctionnement : 2 613 991 €, dont :
Charges à caractère général : 629 170 €
Électricité : 67 000 €, entretien bâtiments publics : 35 000 €, réparations de voiries : 34 500 €, chauffage urbain : 57 000 €
Charges de personnel : 710 725 €
Correspond à l'emploi de 30 personnes y compris une apprentie et un emploi insertion.
Atténuation des produits : 100 500 €
Contribution pour le redressement des finances publiques 45 000 €, reversement FPIC* : 55 000 €
Autres charges de gestion courante : 204 218 €
SDIS78* : 74 652,28 €, CCAS* : 50 000 €, subventions aux associations : 11 100 €
Dépenses imprévues : 92 629 €
Virement à la section d'investissement : 789 614 €
Charges financières : 41 734 €
Charges exceptionnelles : 3 000 €
Dotations aux provisions : 42 400 €

Recettes de fonctionnement : 2 613 991 €, dont :
Résultat de fonctionnement reporté : 680 393 €
Atténuation des charges : 2 000 €
Produits des services et du domaine : 206 370 €
Restauration scolaire : 170 000 €, redevance d'occupation du domaine public : 10 000 €
Impôts et taxes : 1 032 177 €
Taxes foncières et d'habitation : 773 387 €, attribution de compensation versée par la CCPH* : 126 590 €, taxe sur la consommation finale d'électricité : 50 000 €
Dotations, subventions et participations : 229 657 €
DGF* : 175 046 €, dotation de solidarité rurale : 23 559 €, compensation de l'État TH* : 10 000 €
Autres produits de gestion courante : 111 193 €
Revenus des immeubles : 100 693 €
Produits financiers : 100 €
Produits exceptionnels : 352 100 € (Indemnités de l'assurance suite à l'orage de grêle du 8 juin 2014)

Budget primitif, section d'investissement 2016

Dépenses d'investissement : 1 160 873 €, dont :
Dépenses imprévues : 50 000 €
Dotations, fonds divers : 36 363 €
Remboursement d'emprunt : 100 038 €
Total des opérations d'équipement : 974 470 €
Voirie, parking, mobilier urbain : 142 000 €, bâtiments communaux et mobilier : 227 000 €, matériel écoles : 3 250 €, Château de la Garenne : 4 000 €, Restaurant scolaire et divers : 192 000 €, enfouissement des réseaux rue de la Garenne : 265 500 €, Cabinet médical : 140 400 €.

Recettes d'investissement : 1 160 873 €, dont :
Résultat d'investissement reporté : 133 027 €
Virement de la section de fonctionnement : 789 614 €
Dotations, fonds divers et réserves : 84 820 €
FCTVA* : 62 820 €, taxe d'aménagement : 22 000 €
Subventions d'investissement : 152 612 €
DETR* 2014 : 83 705 €, amendes de police : 9 800 €, Réserves parlementaires : 12 000 €, Subvention Conseil départemental : 21 000 €
Dépôts et cautionnements reçus : 800 €

***Définition des initiales :**
FPIC : Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales.
SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours.
TH : Taxe d'Habitation.
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement.
FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.
DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.
CCPH : Communauté de Communes du Pays Houdanais
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

ACTUALITÉ

L'écho du conseil municipal

L'intégralité des ordres du jour et les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables par voie d'affichage sur les 10 panneaux municipaux répartis sur le territoire de la commune, au fur et à mesure de leur parution et en permanence sur le site internet de la mairie de Septeuil : http://www.mairie-septeuil.fr. Enfin moyennant le paiement des copies vous pouvez demander un exemplaire en mairie.

Ordre du jour du conseil municipal du 17 mars 2016

Approbation des comptes rendus des séances du 28 janvier et 18 février 2016
Information dans le cadre de la loi MURCEF

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Formation du jury d'assises 2017
• Validation de l'adhésion des communes du SIVOM de Montfort-l'Amaury au SILY
• Désignation des membres de la commission extra-municipale

PÔLE TECHNIQUE – URBANISME

• Validation du barème commercial de VEOLIA – 1er semestre 2016
• Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme
• Demande de subvention au Conseil départemental des Yvelines au titre du dispositif d'aide aux études liées à une procédure d'urbanisme
• Attribution des lots du marché de prestations intellectuelles pour la construction du restaurant scolaire
• Acquisition de la parcelle cadastrée ZB 534 sise Le Poltain
• Validation de l'agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des ERP communaux
• Autorisation d'implantation d'une antenne radio FM/TNT

PÔLE FINANCES

• Demande de subvention au titre de la DETR pour l'année 2016

Ordre du jour du conseil municipal du 7 avril 2016

Approbation des comptes rendus des séances du 17 mars 2016
Information dans le cadre de la loi MURCEF

PÔLE FINANCES

• Vote des taux 2016 de fiscalité directe
• Vote des comptes de gestion 2015 - budgets Commune - Eaux et Assainissement
• Vote du compte administratif 2015 - budget Commune
• Vote du compte administratif 2015 - budget Eaux et Assainissement
• Vote de l'affection des résultats - budget Commune
• Vote de l'affectation des résultats - budget Eaux et Assainissement
• Vote du budget primitif 2016 - budget Commune
• Vote du budget primitif 2016 - budget Eaux et Assainissement
• Vote des tarifs communaux 2016
• Demande de subvention au Conseil départemental des Yvelines au titre du programme d'aide aux communes de moins de 10 000 habitants
• Demande de subvention au Conseil Départemental des Yvelines au titre du contrat départemental
• Attribution de subvention à l'association les Festes de Thalie

PÔLE TECHNIQUE – URBANISME

• Approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme
• Validation de l'avenant n° 1 au lot n° 5 : relevés topographiques et recherche de réseaux attribuée à l'entreprise Euclyd Eurotop
• Adhésion au groupement de commande pour l'achat de gaz naturel coordonné par le Syndicat d'Énergie des Yvelines
• Convention avec Veolia Eau pour la vérification des appareils publics de lutte contre l'incendie

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Validation de l'adhésion au SIEED des communes de Boinvilliers, Dammartin-en-Serve, Longnes, Mondreville et Villette

Ordre du jour du conseil municipal du 19 mai 2016

Approbation des comptes rendus des séances du 7 avril 2016
Information dans le cadre de la loi MURCEF

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Validation de l'adhésion au SIEED des communes de Rosay
• Affiliation volontaire de la commune de Plaisir et de la communauté urbaine Grand Paris Seine Oise au CIG
• Adhésion de la CCPH au syndicat mixte ouvert départemental « Yvelines Numériques » et transfert de sa compétence au SMO 78

PÔLE TECHNIQUE – URBANISME

• Attribution des lots du marché de prestations intellectuelles pour l'aménagement du cabinet médical de la Hussardière
• Attribution de la mission de maîtrise d'œuvre pour la création de réseaux d'assainissement route de Saint Corentin et rue de Versailles
• Attribution du marché de travaux renouvellement du parc d'éclairage public

PÔLE FINANCES

• Décision modificative n° 1 – budget de la commune
• Tarifs de la cantine

Urbanisme

PD 078591 16 M0001, M. Guillaume LEVOYER, démolition d'un garage, 41 rue de l'Yveline, accordé le 16 mars 2016.

PC 078591 16 M0001, M. Nicolas RAILLOT, extension de l'habitation sur deux niveaux, 12 chemin des Bilheux, refusé le 5 avril 2016.

PC 078591 16 M0002, M. Christophe MENEYROL, construction d'une maison individuelle avec des bureaux intégrés, 38 rue de Houdan accordé le 3 mai 2016.

PC 078591 14 M0005T02, M. Angelo DE JESUS JORGE, construction d'une maison individuelle, 18 hameau les Plains, accordé le 3 mai 2016.

DP 078591 15 M0034, M. Jacques HALLUIN, aménagement d'un garage en pièce habitable, 6 bis sente du Moulin, refusé le 19 mai 2016.

DP 078591 16 M0002, Mme Fabienne PY, extension d'une habitation, 8 ter sente des Jaglets, accordé le 16 mars 2016.

DP 078591 16 M0003, M. Ghislain FERRO, suppression d'une haie de troènes pour mise en place d'un mur et d'une clôture grillagée, 27 rue de Versailles, accordé le 6 avril 2016.

DP 078591 16 M0005, M. François MISSENARD, aménagement des combles, création et modification des ouvertures, 9 rue Maurice Cléret, accordé le 3 mai 2016.

DP 078591 16 M0006, M. Michel COQUET, construction d'un appentis, pose d'un portillon, pose d'une haie artificielle et réfection de l'entrée avec un enrobé rouge, 104 route de Saint-Corentin, accordé le 20 avril 2016.

DP 078591 16 M0007, M. Francis PAPIN, extension de l'habitation, 15 chemin de Bellevue, accordé le 24 mars 2016.

DP 078591 16 M0008, M. Jay WALTON, transformation d'un garage en pièce habitable, remplacement de la porte de garage par une baie vitrée, 8 allée des Marceaux, accordé le 28 avril 2016.

DP 078591 16 M0012, Centre de distribution la Poste, modification de la toiture, Allée des Marceaux, accordé le 12 mai 2016.

DP 078591 16 M0014, M. Marc DETOURBE, création d'une ouverture de toit par la pose d'un velux, 20 rue des Tilleuls, accordé le 19 mai 2016.

DP 078591 16 M0016, M. Georges DELROCQUE, remplacement d'un portail, 2 chemin de Crèvecœur, accordé le 23 mai 2016.

DP 078591 16 M0011, M. Ferenc LAKATOS, édification d'un mur de clôture de 2 mètres de haut, 38 rue de Houdan, accordé.

ACTUALITÉ

Sécurité : Souriez, vous êtes filmé

La municipalité a repris au début du mandat le projet avancé sur les 17 caméras sur notre commune (autant que le Val Fourré à Mantes-la-Jolie). Après réflexion et nouvelle étude nous avons réduit leur nombre à 7 et baissé la facture de 100 000 €.

Nous avons :

• Deux cameras fixes, l'une sur le parking de l'église, et l'autre devant les entrées des écoles (côté mairie).

• Cinq caméras dômes :

- sur la façade de la pharmacie : pour surveiller la rue Fernand Bréan, le début de la rue Maurice Cléret et la rue Georges Duhamel.
- dans le parc, pour la surveillance du Mille club, du futur city-stade et de l'entrée du parc.
- sur la Hussardière, surveillance de la fin de la rue Maurice Cléret, du parking et du futur parking, et l'arrière des écoles.

- sur le parking face à la mairie : pour la surveillance du parking, le square du monument aux morts, et le Foyer rural.
- sur le garage face à la mairie pour la surveillance du parking et du côté du parc.

Les caméras sont opérationnelles depuis mai. Elles ont permis dès la première semaine d'identifier un auteur de dégradation (Tag). Les vidéos sont conservées 21 jours, elles peuvent être consultées sur réquisition et seules trois personnes sont habilitées à l'utilisation du système. La commune de Septeuil rejoint Orgerus et Houdan dans les communes de la CCPH équipées de vidéosurveillance. La municipalité réfléchit à la vidéo-verbalisation ; en effet le système peut être utilisé pour cette fonction en la conjuguant avec la police municipale de Septeuil. La commune ne pouvant pas mettre une caméra dans chaque quartier c'est *Voisins vigilants* qui prend le relais. En effet nous avons de plus en plus de foyers et de quartiers couverts par cette mobilisation d'habitants. La plate-forme *Voisins vigilants* est le premier réseau social de voisinage, et permet de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages, grâce à un système d'alertes par mails/SMS/notifications. Renforcez l'entraide et la convivialité : Fête des voisins, covoiturage, besoin d'une tondeuse… Publiez des annonces et faites connaissance avec vos voisins. Communiquez instantanément avec vos voisins et votre mairie : comportements suspects, coupure d'électricité, tentative de cambriolages etc. Recevez et envoyez, en un clic, les alertes de votre mairie et de vos voisins qui concernent votre quartier. Réduisez efficacement l'insécurité : Le ministère de l'intérieur a constaté une baisse de 40 % de cambriolages dans les quartiers *Voisins vigilants*. Dissuadez les cambrioleurs : Recevez gratuitement votre kit de bienvenue qui contient un autocollant *Voisins vigilants*, effet dissuasif garanti !

Bibliothèque de *l'Heure bleue* : un déménagement positif !

Que les fidèles lecteurs de la bibliothèque municipale de *l'Heure Bleue* soient rassurés : Si notre bibliothèque va effectivement quitter son emplacement actuel pour laisser la place au futur cabinet médical, ce déménagement est aussi synonyme de réorganisation et d'amélioration. Dès cet été, votre bibliothèque de *l'Heure Bleue* va rejoindre de nouveaux locaux au sein de l'école élémentaire et profite de cette occasion pour progresser. Cela limitera les trajets pour les enfants et nous étudions les modalités d'ouverture aux adultes avec les bénévoles. Ainsi, tout début octobre, vous pourrez retrouver une offre d'ouvrages renouvelée et toujours de qualité. Pour cette réorganisation, l'équipe des bénévoles se fait accompagner par les services compétents du Conseil Départemental des Yvelines et de la Communauté de Communes du Pays Houdanais qui a la compétence du fonctionnement de ce type d'équipement. Cet accompagnement nous permettra aussi de redynamiser et développer l'action culturelle autour du livre.

Septeuil Mag reviendra sur ce sujet dès la rentrée prochaine.

ACTUALITÉ

Urbanisme & travaux

Les travaux du 1er étage de la Hussardière

Comme annoncé aux vœux du Maire, la commune travaille en collaboration avec les médecins de Vert, le Dr Lormier et son équipe, pour établir avec eux les plans du nouveau cabinet médical. Dès que ceux-ci seront finalisés, la commune lancera une consultation auprès des entreprises. Les médecins devraient pouvoir s'installer comme prévu fin décembre 2016, début janvier 2017.

Marché de maintenance de l'éclairage public

Cela n'étonnera plus personne… La commune fonctionnait depuis fort longtemps et sans marché public négocié avec notre prestataire historique EIFFAGE. Bien que nous soyons satisfaits de leurs services, les tarifs, eux, étaient excessifs… La commune a donc décidé de « remettre de l'ordre » tant sur le plan juridique que financier, c'est pourquoi un marché public a été lancé pour une durée de quatre ans ferme, qui comprend la maintenance et l'investissement au fur et à mesure dans des lampes led puisque les lampes « à vapeur de mercure » sont interdites à la production depuis avril 2015. Nous avons donc reçu trois offres. Le titulaire retenu comme étant l'offre la mieux-disante par le conseil municipal du 19 mai 2016 est la société EIFFAGE. Celle-ci nous accompagnera jusqu'en 2020 ! Et même si quitter Eiffage pour reprendre Eiffage peut sembler burlesque, les conditions juridiques et financières de ce nouveau contrat ne le sont pas.

Abribus

Un nouvel abribus a vu le jour place de la mairie début mai. Nos collégiens, les enfants des écoles, ainsi que les usagers des lignes régulières sont à nouveau à l'abri en cas de pluie. Le mobilier urbain (bancs, corbeilles, potelets, etc.) est remplacé et entretenu au quotidien pour l'amélioration de notre cadre de vie. Vos suggestions sont les bienvenues (mairie@septeuil.fr). Le programme de rénovation des locaux de la mairie est engagé depuis ce début d'année. Sont concernés : le bureau de la police municipale, afin de recevoir le dispositif de la vidéo-protection dans les normes réglementaires ; le bureau du Centre Communal d'Action Sociale qui a été transféré au rez-de-chaussée afin de faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite ; et celui du maire, plus grand, afin de permettre de mieux accueillir les administrés et d'y organiser des réunions. Ce programme de rénovation est engagé, par étapes, sur l'ensemble du mandat. L'objectif étant de maintenir ces locaux en bon état et de les rendre plus efficaces dans leur usage.

Procédure de PLU simplifiée pour les logements sociaux

La procédure de PLU simplifiée concernant la parcelle des logements sociaux s'est terminée, sans aucune annotation de nos concitoyens au registre. La parcelle est donc maintenant « débloquée » pour que la CCPH et le Logement Francilien puissent avancer dans leur projet. Un rendez-vous est programmé le 25 mai pour discuter des plans de la future construction, dont la première pierre devrait être posée fin 2016/début 2017.

ACTUALITÉ

Marché d'assainissement route de Saint Corentin et rue de Versailles

Actuellement, les études de sol et les enquêtes riveraines se déroulent. Le marché d'assainissement a fait l'objet d'une consultation et d'une mise en concurrence pour recruter le maître d'œuvre qui mènera à bien ce projet. Le conseil municipal en date du 19 mai 2016 a retenu la société FONCIER EXPERT. Nous allons donc élaborer avec lui les marchés de consultation pour sélectionner les entreprises ; l'objectif principal est de construire le réseau d'assainissement pour permettre la mise en place correcte des fondations des logements sociaux de la route de Saint-Corentin. Les travaux devraient débuter entre juillet et septembre 2016 et se terminer en décembre. La particularité de ce marché est que, pour obtenir les subventions de l'agence de l'eau et du département, la commune doit faire les travaux en domaine privé. Nous allons donc faire les travaux des parcelles privées et en contrepartie les habitants bénéficieront des mêmes subventions que la commune (environ 80 % : données de 2015) et paieront seulement la différence restant à leur charge. Sans ce montage particulier technique et financier, la commune n'aurait obtenu aucune subvention pour les travaux d'assainissement.

Le projet de restauration scolaire

Ce projet, qui tient à cœur à la municipalité, est en cours. Le maître d'œuvre, la Sté ACAU, est à nos côtés pour l'élaborer. Nous sommes actuellement en phase d'étude avec tous les protagonistes et les techniciens (parce que le projet est une construction en zone inondable et toutes les précautions doivent être prises). La Police de l'Eau est également intervenue dans le cadre de ce dossier à cause des voies sur berge à proximité, avec à la clef un marché « Loi sur l'eau » à mettre en place, ce dont nous nous doutions. Mais la mauvaise surprise réside dans le fait qu'aucun dossier n'avait jamais été établi pour la « nouvelle école » et que nous devons maintenant faire un « rattrapage », ce qui va nous faire perdre du temps… et de l'argent bien entendu… Nous aurons très bientôt les résultats des cinq marchés d'études techniques pour nous permettre de travailler sur des plans concrets. Ce marché est complexe du fait des contraintes particulières liées au fonctionnement de l'école et évidemment du jeune public concerné. Il se déroulera en plusieurs phases, la première étant celle de la démolition des vieux Algécos blancs à l'entrée et de la construction de modulaires pré-industrialisés aux normes vers le fond (ancien passage vers la maternelle). La seconde phase sera celle de la construction du bâtiment de restauration scolaire proprement dit. Tout ceci sera rythmé par nos contraintes techniques et financières et évidemment par les vacances scolaires, périodes pendant lesquelles les travaux les plus lourds devront être réalisés. Nous avons prévu environ trois ans pour mettre en place et finaliser ces travaux, et avons déjà bien avancé. Nous espérons que l'année 2018 verra l'inauguration de ce nouveau service, avec à la clef, de nouvelles aventures pour nos enfants !

Modification et révision du PLU

La commune entame un « grand chantier » dans le but de modifier et réviser le PLU. En effet, celui que nous avons et que nous utilisons depuis son retour en mai 2014 (suite à la procédure au tribunal administratif) est trop restrictif et inadapté aux souhaits et mode de vie de nos administrés. Il ne permet pas non plus un développement artisanal et économique de notre village, pourtant nécessaire si nous voulons garder nos artisans, nos commerçants et créer un peu d'emplois. Nous avons donc lancé une consultation pour recruter un bureau d'études qui va élaborer avec nous ce nouveau PLU. L'étude devrait débuter en juin 2016 pour une durée de 17 mois. Elle va commencer par la modification d'une parcelle unique dite « La Tournelle » et se poursuivre par la révision en profondeur du PLU. Cette procédure nécessite des enquêtes publiques. Les dates vous seront communiquées par voie d'affichage, les journaux d'annonces légales… et le *Septeuil Mag* bien sûr !

Chantiers citoyens

En début d'année 2016, dans le *Septeuil Mag* n° 9, nous avions fait un « appel aux bonnes volontés » pour lancer les « Chantiers Citoyens » afin de sauvegarder et améliorer ensemble notre cadre de vie. Cette initiative est devenue réalité depuis la première réunion d'information de février dernier. Ce sont, en effet, une quinzaine de Septeuillaises et de Septeuillais, de tout âge, qui sont venus rejoindre volontairement les Chantiers Citoyens pour la première action, à savoir, la réhabilitation du lavoir des sources. Cinq sorties ont déjà eu lieu, les samedis matin de 9 h 30 à 12 heures Chacun est venu, à son rythme et selon ses disponibilités avec ses outils et sa tenue de bricoleur pour désherber, débroussailler, tailler, brosser, peindre… dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les Chantiers Citoyens sont aussi l'occasion de rencontrer de nouveaux Septeuillais, d'échanger sur la vie du village et de passer un agréable moment au cœur du patrimoine local. C'est aussi l'occasion de partager ses compétences et d'offrir un peu de son temps et de son énergie pour son village. Vous pouvez rejoindre l'équipe de volontaires comme bon vous semble ou simplement passer leur rendre visite lors de vos sorties pour suivre l'avancée de ces Chantiers Citoyens. Si vous voulez connaître les dates et lieux des prochains chantiers, ou être contacté pour recevoir des renseignements complémentaires sur ce projet, contactez : Olivier van der Woerd, 1er adjoint au maire – Tél. : 06 80 66 01 07, ovdw@septeuil.fr

Commission extra municipale

C'est en mai 2015 que le conseil municipal a approuvé, par délibération, la création de commissions extra-municipales. C'est chose faite, puisque la 1re commission extra-municipale réunissant des Septeuillaises et Septeuillais de la « société civile » s'est réunie pour la première fois, jeudi 12 mai 2016. Cette première réunion a été principalement axée sur l'installation de cette commission et la présentation de son fonctionnement par le maire, Dominique Rivière. Chaque membre a signé le règlement intérieur de cette commission extra-municipale et très vite l'ensemble de ses membres est rentré dans le vif du sujet, à savoir la présentation des divers sujets, ou projets à traiter. C'est le conseil municipal, sur proposition du maire qui a soumis deux sujets : le stationnement à Septeuil et les sanitaires publics. Les membres de la commission travaillent donc sur ces deux dossiers afin de faire des propositions au conseil municipal. Nous remercions l'ensemble des membres pour leur engagement et leur souhaitons une belle réussite dans leurs réflexions. Si vous souhaitez aider cette commission, vous pouvez adresser vos suggestions en écrivant à son président (le maire de Septeuil), soit par courrier, soit par courriel à l'attention du maire en précisant bien l'objet « Commission extra-municipale » à mairie@septeuil.fr.

Les membres de la commission extra-municipale sont :

Président : Le maire, Dominique Rivière

Vice-Président : Le 1er adjoint au maire, Olivier van der Woerd

Les membres : Yannick Le Corre, Marie-Chantal Fau, Marie-Yvonne Barbot, Alexandra De Wilde, Jean-Marie Rouffignac, Michel Cadenat, Jacques Favry, Cécile Da Silva Ribeiro.

ACTUALITÉ

Vie scolaire

Périscolaire : quels changements pour la rentrée 2016 ?

La rentrée 2016 se prépare et avec elle, quelques changements sont à attendre. Suite à l'avis du conseil d'école de la maternelle, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) s'arrêtent pour les moyens. Seules les grandes sections auront donc TAP les lundis et jeudis. En élémentaire, Mme Carjuzaa, responsable bénévole du TAP musique, reprenant son activité, ne pourra plus assurer le TAP du jeudi. Mme Rivière aidera donc nos chères têtes blondes à se relaxer ce jour-là. Un nouveau règlement interne a été mis en place. Chaque parent, et chaque enfant, a dû le signer avant de le rapporter en mairie, validant ainsi son inscription. Après avoir offert la possibilité à tous de payer par prélèvement, nous comptons mettre en place la possibilité de recevoir la facture du périscolaire par courriel.
Septeuil se modernise, Septeuil se réveille… Mais la rentrée paraît encore bien loin. Alors que nos enfants profitent du soleil, et pour le plus grand nombre, de la plage, avant de revenir en forme pour une rentrée studieuse.

Le 26 août, les Yvelines font leur cinéma… Septeuil aussi !

Les villes retenues par le Conseil Départemental des Yvelines pour accueillir une séance de cinéma en plein air ne sont qu'au nombre de 28 dont Septeuil ! Une fierté pour notre village ! Nous vous attendons donc nombreux le 26 août prochain, à la tombée de la nuit dans le parc municipal pour assister à cette projection et ainsi bien profiter des derniers jours de vacances. Nous vous donnerons d'ici là de plus amples informations, mais sachez déjà que vous pourrez venir dès 20 h 00 pour profiter des animations « avant cinéma », nous pique-niquerons ensemble, des espaces de grillades seront à votre disposition…
Ce sera un bon moment de détente et de convivialité… Apportez vos transats… et venez nombreux, en famille !

Jeu

Les vacances se rapprochent ! En voici un avant-goût…
Remplissez la grille avec les 30 mots ci-dessous pour en découvrir un 31e dans les cases jaunes.
Indice complémentaire pour trouver ce mot : sachez qu'elles devraient quitter vos yeux lorsque vous les aurez en main…

AMIS, AMOURETTE, ANISETTE, APÉROS, BAIGNADE, BARBECUE, BIÈRE, BIKINIS, BOB, BRONZAGE, BULOT, CAMP, CAMPING, CLUB, CRABES, CUITES, DÉTENTE, DUNE, FARNIENTE, FÊTE, PARÉO, PARESSE, PÉTANQUE, PROMENADE, SABLE, SOIRÉES, SURF, TOURISME, TRANSAT, VÉLO.

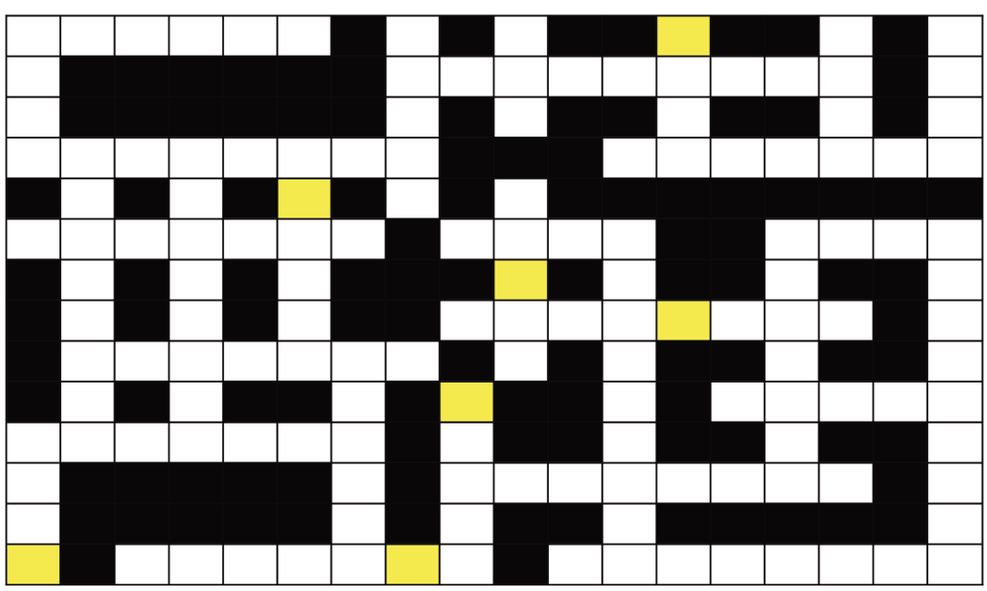

Centre communal d'action sociale

Depuis plus de deux ans déjà, le CCAS de notre commune gagne en efficacité, grâce à toute son équipe, constituée de conseillers municipaux et de bénévoles qui ne manquent pas d'idées pour vous apporter un service encore plus efficace. En décembre 2015, avec l'accord de son président, Dominique Rivière, a été créé un compte Facebook, afin de vous informer plus rapidement sur les différents dossiers qui sont traités. Vous pouvez vous y inscrire : Centre Communal d'Action Sociale de Septeuil. Par souci de confidentialité le président, tenant absolument à ce qu'aucune donnée personnelle ne soit divulguée, a désigné deux personnes pour traiter certains dossiers qui demandent la plus grande discrétion. Certaines bénévoles sont présentes pendant ces permanences et sont aussi très réactives en cas d'urgence. Elles sont aidées par la secrétaire du CCAS, Stéphanie Boucheteau. Malheureusement, Françoise Cadenat a dû démissionner pour des raisons personnelles, mais Martine Planques est venue rejoindre notre équipe. Merci aux bénévoles de nous aider dans cette lourde tâche qu'est l'action sociale de notre village.

Nos bureaux ont été déménagés dans une pièce entièrement rénovée, afin de respecter la confidentialité, et vous pouvez désormais nous retrouver au rez-de-chaussée de la mairie, anciennement la porte de la sécurité sociale. Les permanences du CCAS, se tiennent le mardi et jeudi après-midi de 14 h 00 à 17 h 00.

Deux autres dossiers sont en cours de traitement depuis presque un an et nous espérons pouvoir vous en parler, dans le prochain *Septeuil Mag*.

Contact : Tél. : 01 30 93 40 44
Courriel : ccas@septeuil.fr
Facebook : Centre Communal d'Action Sociale de Septeuil.

Canicule : mieux vaut prévenir que guérir !

Lors de nos dernières rencontres, le CCAS vous a demandé de nous communiquer vos coordonnées téléphoniques, afin que nous puissions établir un listing des personnes à contacter en cas de canicule. Merci d'y avoir participé aussi nombreux. Cette liste nous sera utile si le plan canicule est déclenché cet été. Si vous désirez inscrire une personne âgée d'au moins 65 ans, vous pouvez le faire en contactant le CCAS : Tél. : 01 30 93 40 44, courriel : ccas@septeuil.fr, Facebook : Centre Communal d'Action Sociale de Septeuil.

Ce qu'il faut savoir en cas de canicule (Source : service -public.fr) :

Protéger son habitation avant et pendant la vague de chaleur (isolation thermique des murs, volets extérieurs et stores utilisables, ventilateurs et climatiseurs en état, pains de glace et sacs de glaçons à proximité…), se protéger (ports d'habits amples, légers et clairs, utilisation de ventilateurs et de brumisateurs, prise répétée de douches fraîches, repos pendant les heures les plus chaudes, hydratation régulière, fruits et légumes crus de préférence, activité physique limitée…). Déshydratation, insolation, coup de chaleur… Le ministère détaille également tous les signaux d'alerte à connaître (bouffées de sueur, fatigue, crampes, maux de tête, soif intense…). Et si besoin, les numéros d'urgence à contacter :

- **Le 15 (Samu)**
- **Le 18 (Pompiers)**
- **Le 112 (numéro d'urgence unique européen)**

À noter, le plan canicule comporte quatre niveaux :

- Niveau 1 (vigilance verte) - « veille saisonnière » activée du 1er juin au 31 août.
- Niveau 2 (vigilance jaune) - « avertissement chaleur », en cas de probabilité importante de passage en vigilance orange dans les jours qui suivent.
- Niveau 3 (vigilance orange) - « alerte canicule », déclenché par les préfets de département, en lien avec les Agences régionales de santé (ARS).
- Niveau 4 (vigilance rouge) - « mobilisation maximale ».

N'oublions pas que la meilleure arme face à la canicule est la vigilance de chacun d'entre nous.

ACTUALITÉ

L'ILLETTRISME N'ÉPARGNE PAS NOTRE COMMUNE

7 % de la population adulte âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme, soit 2 500 000 personnes en métropole. Sujet encore tabou et très difficile à cerner, car ces personnes n'aiment pas avouer leur handicap. Septeuil n'échappant pas à ce fléau, le maire, président du Centre Communal d'Action Sociale, depuis deux ans en collaboration avec le CCAS, a décidé de combattre ce problème, en offrant gratuitement des cours dispensés par Madame Annick Dujardin, professeur des écoles depuis nombreuses années, au sein de la mairie. Elle donne actuellement bénévolement des cours, à deux personnes qui progressent de jour en jour, tout en reprenant confiance en elles-mêmes. Et c'est bénéfique pour chacun : pour Annick Dujardin, c'est la satisfaction de les voir progresser, et pour ses élèves, la possibilité de lire, écrire et retrouver une autonomie dans toutes leurs démarches. Pour raison de santé, les cours ont été suspendus provisoirement mais devraient reprendre au plus vite. Merci à Annick, pour son dévouement, et bravo à ces personnes pour avoir eu le courage de dépasser leur appréhension.

Solution du jeu

C	R	A	B	E	S		P		B			V			F		A
L							A	M	O	U	R	E	T	T	E		M
U							R		B			L			T		I
B	A	R	B	E	C	U	E				S	O	I	R	E	E	S
	N		A		U		O		B								
B	I	K	I	N	I	S		S	U	R	F			C	A	M	P
	S		G		T				L		A			A			R
	E		N		E			T	O	U	R	I	S	M	E		O
	T	R	A	N	S	A	T		T		N			P			M
	T		D			P		S			I		B	I	E	R	E
D	E	T	E	N	T	E		A			E			N			N
U						R		B	R	O	N	Z	A	G	E		A
N						O		L			T						D
E		P	A	R	E	S	S	E		P	E	T	A	N	Q	U	E

VALISES

ATENA 78

Président : Dominique Robert
Tél. : 01 30 93 41 99
www.terroir-nature78.org

Rapaces nocturnes… mais pas que !
Depuis plus de 20 années, ATENA 78 protège activement les rapaces nocturnes de notre région, en partenariat avec les élus municipaux et les agriculteurs. Ces oiseaux ont de tout temps vécu aux côtés de l'homme, ils font partie du patrimoine rural et rendent de grands services à l'agriculture, en tant que consommateurs de rongeurs, campagnols et mulots en particulier. Mais chouette chevêche et effraie des clochers sont en grande difficulté, elles ne trouvent plus les vieilles bâtisses et vieux arbres creux qui autrefois leur offraient des trous pour se loger… Alors nous mettons en place des nichoirs, pour permettre à ces deux espèces de se reproduire : 130 actuellement pour l'effraie des clochers et 340 pour la chevêche. Mais notre association s'intéresse également à d'autres sujets et notamment à la protection et la mise en valeur de la flore sauvage des bords de route, qui présente un grand intérêt écologique. En effet, ces zones peuvent constituer de véritables refuges pour de nombreuses espèces de plantes

et d'animaux qui ne trouvent plus d'habitat favorable ailleurs. Afin de préserver ces surfaces naturelles favorables à la biodiversité, nous effectuons des inventaires botaniques et nous recommandons un fauchage tardif de certains endroits pour permettre aux plantes de fleurir et de fournir durant tout l'été la nourriture nécessaire aux insectes pollinisateurs. C'est ainsi que nous avons commencé à identifier de nombreuses orchidées sauvages sur les talus routiers de Septeuil et grâce à un partenariat avec la municipalité, certains de ces endroits sont signalés et bénéficient d'un fauchage tardif : ils ne sont plus fauchés qu'une fois dans l'année et durant la belle saison, vous pouvez y admirer une multitude de fleurs et d'insectes pollinisateurs !
Pour en savoir plus, consultez notre site www.terroir-nature78.org et prenez contact avec l'association atena.yvelines@orange.fr.

VIE ASSOCIATIVE

Cap cœur Septeuil

Présidente : Annick Loedec-Berrard
Tél. : 06 84 55 45 41
Courriel : ccsepteuil@gmail.com
Facebook : www.facebook.com/capcoeursepteuil

But de l'association :
Promouvoir et défendre le commerce, l'artisanat et les professions libérales de Septeuil et de ses environs.

Aujourd'hui, beauté et gastronomie.

Ce sympathique salon de coiffure est présent à Septeuil, en face de l'église, depuis plus de 30 ans.

Repris depuis septembre 2005 par Aurélie Uriot, c'est elle qui vous accueille avec Caroline et Justine pour vous faire découvrir ses prestations : coupes, brushings, mises en plis, couleurs, mèches, coiffures de mariée et de soirée… que vous soyez une femme, un homme ou un enfant. Aurélie, Caroline et Justine vous reçoivent dans une ambiance conviviale autour d'un petit café ou d'un thé, pour vous faire la nouvelle tête et passer un bon moment de détente… En plus, vous découvrirez une jolie collection de bijoux fantaisies ainsi que les produits de soins et shampoings *Profiber* de *L'Oréal* et *Revlon* pour vous garantir de beaux cheveux toute l'année !

Prenez rendez-vous, vous ne le regretterez pas !

Aurélie Coiffure
15, rue Georges Duhamel
78 790 Septeuil
Tél. : 01 30 93 82 61

Les volailles de Sébastien, c'est le volailler du marché de Septeuil, le dimanche matin. Venant d'une famille de bouchers et de volaillers, Sébastien a grandi dans ce milieu. Il connaît donc bien ce métier… et cela se voit tout de suite ! Installé à son compte depuis une vingtaine d'années et passionné par ces produits, il vous propose : poulets rôtis, pintades, lapins… et tous ces produits sont fermiers. Un régal assuré !… sans oublier la grande spécialité de Sébastien : le magret de canard au piment d'Espelette.

Et pour les amateurs de sucré-salé, il propose quelque chose d'original afin de surprendre vos convives : un rôti de dinde aux deux fruits… vous m'en direz des nouvelles !

Les Volailles de Sébastien (tous les dimanches matins)
Place Louis Fouché
78 790 Septeuil
Tél. : 06 45 13 39 97

L'arrêt Création

Association des assistantes maternelles de Septeuil
Cécile : 06 61 76 26 08
Nathalie : 06 81 96 86 32
Courriel : associationlarretcreation@yahoo.fr
Facebook : www.facebook.com/associationlarretcreation

L'association l'arrêt création organisera des portes ouvertes au courant du mois de septembre. Nous communiquerons la date exacte ultérieurement. De plus, ses activités continueront tout au long du mois de juillet.

ÇA S'EST PASSÉ

Retour en images

Le Chemin des arbres

Du 20 mars au 20 avril les arbres du village ont été habillés de parures des plus extraordinaires au plus déconcertantes ! C'est à la dynamique équipe des organisateurs du premier Festival des Arts, ayant lieu le 3 juillet à Septeuil, que nous devons cette initiative originale. Cette exposition, mariant l'art contemporain et la nature, a été inaugurée par les organisatrices Magali Lelièvre et Olivia Agostini, ainsi que par le maire, Dominique Rivière en présence des nombreux artistes (associations locales, Résidence Léopold Bellan, écoles…). Vivement l'année prochaine pour un nouveau « chemin » qui, nous en sommes certains, sera de nouveau des plus imaginatifs ! ■

Chasse aux œufs

Le 26 mars, la municipalité proposait la traditionnelle « chasse aux œufs » dans le parc de la maison médicalisée Léopold Bellan. Ce n'est pas moins d'une centaine d'enfants accompagnés de leurs parents qui sont venus d'abord écouter une belle histoire de petites marionnettes contée par Sophie Pollet, conseillère municipale. Puis les enfants sont partis à la recherche des œufs de Pâques. Nous remercions aussi l'association Cap Cœur Septeuil et ses commerçants et artisans qui nous ont proposé un concours de dessin sur le thème de Pâques ainsi que les commerçants de notre marché dominical pour leur animation, où, là aussi, petits et grands furent heureux de découvrir et dénicher les œufs en chocolat dans les vitrines. ■

Concert des Festes de Thalie

Samedi 16 avril 2016, la mairie de Septeuil a pu accueillir dans la salle des mariages, les musiciens du festival de musique ancienne de Thoiry : clavecin, traverso, viole de gambe, violon, chant… C'est le 16e festival organisé par l'association *Les Festes de Thalie* et le troisième concert organisé à Septeuil. Les instruments que nous avons pu écouter sont tous issus de la collection privée de José Vázquez et datent du XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle. Ainsi, nous avons profité d'une somptueuse viole de gambe de Paul Alletsee ou d'un violoncelle à cinq cordes de Leonporri. Le répertoire sublime du concert interprété à Septeuil nous a fait voyager sur les traces de Jean-Sébastien Bach et ses amis : Telemann, Marais, Haendel, Rameau… La trentaine de Septeuillais présents a été séduite par l'acoustique de la salle, la qualité de l'interprétation et la proximité avec les musiciens au sens propre comme au sens figuré. En effet, nous avons prolongé cette rencontre après le concert avec les musiciens dans une atmosphère simple et conviviale. ■

ÇA S'EST PASSÉ

Commémoration du 8 mai

La commémoration du 8 mai 1945 a été célébrée en présence des autorités, des Septeuillais et des enfants des écoles. Lors de cette cérémonie, le président de l'UNC locale, Jean-Louis Tiret, a remis la médaille de la Croix du combattant à François Millocheau ainsi qu'à Guy Juste et l'insigne de l'UNC aux soldats de France à Daniel Bouzeau de Bouvillier (représentant des Soldats de France), à Claude Boudou de Rosay, à Yves Gouëbault de Boutigny-Prouais et aux Septeuillais suivants : Gilbert Garo, Daniel Noël, Dominique Rivière et Olivier van der Woerd.

Cette cérémonie a été clôturée par le verre de l'amitié sur la place de la mairie… sous un agréable soleil printanier. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui sont venus se recueillir en mémoire des soldats morts pour la France. ■

Fête des voisins

La traditionnelle fête des voisins s'est déroulée dans notre village suite à l'initiative d'habitants le 27 mai, tels que ceux de la rue des Peupliers, rue Maurice Cléret ou encore dans l'impasse des Métiers. L'occasion de se retrouver entre voisins et de passer un agréable moment. Vivement l'année prochaine ! ■

Concert du 28 mai

Pour une première, ce fut une belle réussite, il s'agissait du premier concert de soutien du prochain Festival *Musique pour ma Planète* prévu sur Septeuil en 2017. Cette soirée a donné l'occasion aux quelques deux cents spectateurs d'écouter gratuitement *Les Cabots* puis *The Naugthy Brothers* et de passer une excellente soirée dans l'agréable cadre de verdure du parc municipal. L'association *Musique pour ma Planète* ainsi que la municipalité ne manqueront pas de revenir vers vous pour vous associer à cette nouvelle initiative. ■

©crédit photo Musique pour ma Planète

Fleurissement

Si Septeuil m'était conté

La Gazette *de Théophraste Renaudot, en date du 28 octobre 1752, et le* Mercure de France *de novembre 1752 nous relatent la fête qui fut donnée en septembre 1752 au château de Septeuil (actuellement propriété de la Fondation Léopold Bellan) en l'honneur de la visite de la duchesse du Maine. Nous avons respecté l'orthographe d'origine. Quelques détails sont précisés à la fin du texte.*

UNE FESTE À SEPTEUIL EN 1752

« S.A.S. Madame la Duchesse du Maine ayant été invitée par M. le Comte d'Eu à venir passer quelques jours à son Château de Septeuil en partant d'Anet, ce Prince choisit le tems de son séjour pour témoigner la joye de l'heureux événement auquel la France a paru si sensible. Madame la Duchesse du Maine & toutes les personnes qui y étoient invitées s'y rendirent pour cet effet dès le 25 septembre au soir. On chanta le lendemain matin le Te Deum dans l'église de la Paroisse, dont l'intérieur décoré depuis peu par la libéralité du Prince, avoit été préparé à cet effet. Le Sieur Petra fit exécuter pendant la Messe un Motet de sa composition ; le Te Deum fut chanté ensuite au bruit de plusieurs décharges d'un très grand nombre de boëtes.

Les préparatifs du feu d'artifice n'ayant pu être achevés le même jour, on fut obligé de différer jusqu'au lendemain. Il étoit placé sur le prolongement d'une terrasse qui est vis-à-vis une aile du Château construite depuis peu avec beaucoup de magnificence & destinée à être vue de l'ancien corps de logis. Après qu'on eut tiré un grand nombre de fusées volantes, on vit s'illuminer tout d'un coup un grand édifice d'ordre Ionique qui avoit 50 pieds de face, tout le dessein qui étoit figuré par l'artifice même étoit surmonté par une piramide de 32 pieds d'élévation et terminée par un Dauphin d'où partoit une lumière très éclatante. Douze vases à fleurs et six napes accompagnoient cet édifice & le Sieur Dauphin, Architecte de l'Arcenal, qui avoit eu la direction de cet Ouvrage, s'étoit tellement rendu maître de l'effet qu'il devoit produire, que la décoration resta plusieurs minutes dans l'état qu'on la dépeint, sans aucune confusion. La dernière pièce du feu d'artifice fut une girandole de près de deux mille fusées ou aigrettes de différentes grandeurs, qui réussit aussi bien que ce qui l'avoit précédé.

Après le souper, qui fut d'une extrême magnificence & dont le fruit qui étoit dans un goût nouveau & de la dernière élégance fut extrêmement approuvé, il y eut un bal dans un appartement du Château le plus éloigné de celui de Madame la Duchesse du Maine. La salle du Bal, qui est fort grande, étoit décorée en portique de verdure entremêlé de festons & de guirlandes de fleurs naturelles qui formoient un coup d'œil très agréable, & tandis que dans l'intérieur du Château on voyoit éclater le goût et la magnificence, le Village offroit un spectacle rustique, mais qui ne laissoit pas d'être fort amusant. C'étoit de voir tous les Paysans des environs danser au tour de plusieurs pièces de vin qu'on leur avoit abandonné, & que pour en jouir plus à leur aise, ils les avoient défoncées des deux côtés, ces amusements ayant duré jusqu'au jour, chacun se retira également satisfait. »

***La Gazette* est un peu moins condescendante dans sa description des amusements du petit peuple :**

« Tandis que la magnificence & le goût éclatoient dans l'intérieur du Château, le Village offroit un autre spectacle plus simple & non moins agréable. Tous les Paysans des environs dansoient autour de plusieurs pièces de vin qu'on leur avoit abandonnées et les réjouissances durerent jusqu'au jour. »

Quelques précisions

Louise Bénédicte de Bourbon, duchesse du Maine était la fille du Prince de Condé, veuve de Louis Auguste de Bourbon, lui-même fils de Louis XIV et de la marquise de Montespan. Elle entretint une cour d'artistes, musiciens et écrivains (entre autres Voltaire) dans son château de Sceaux où elle organisa des fêtes et réceptions grandioses. Le comte d'Eu, Louis Charles de Bourbon, propriétaire du château de Septeuil jusqu'en 1775, est le beau-frère de la duchesse du Maine. L'heureux événement dont il est question est la guérison du Dauphin, fils de Louis XV et père de Louis XVI, qui souffrait de la petite vérole.

Concours
la machine à remonter le temps

Nous n'avons retrouvé aucune illustration de cette fête (pas le moindre selfie !), aussi nous vous proposons, artistes de tout poil, de nous donner votre vision de cet événement. Vous pouvez utiliser le support qui vous plaira, dessin, peinture, montage photo… Nous publierons vos réalisations dans l'un des prochains numéros de* Septeuil Mag *ou nous les exposerons si elles sont assez nombreuses. Déposez vos œuvres en mairie de Septeuil avant le 30 septembre 2016. Un jury récompensera les meilleurs travaux.

TRIBUNE LIBRE

L'équipe de la majorité

Chers habitants de Septeuil,

Une fois par an tout maire doit inscrire à l'ordre du jour de son conseil municipal le vote du budget. C'est l'un des moments essentiels de la vie de notre commune. Le conseil municipal du 7 avril dernier a non seulement approuvé les comptes administratifs de l'année 2015, il a aussi voté l'affectation des résultats des différents comptes et, bien entendu, voté les budgets et tarifs de l'année 2016. Les élus se doivent d'être présents et de prendre part aux votes : c'est leur rôle, au nom de vous tous, les Septeuillais. Or, à notre grande surprise, l'ensemble des représentants de la minorité a brillé par son absence, eux, les élus de la minorité, qui se présentent volontiers comme les représentants des fameux « 45 % » de Septeuillais ! Nous sommes, comme sans doute bon nombre de leurs électeurs, abasourdis par ce comportement. Heureusement que les élus de la majorité, eux, étaient tous présents pour représenter tous les, Septeuillais. Les élus de la minorité sont les premiers à se plaindre du manque de « démocratie » dans les instances municipales… Pourtant ils sont venus à la commission des finances et se privent eux-mêmes de leur espace de démocratie : le conseil municipal ! Lors des multiples commissions et en particulier la commission des finances, à aucun moment la minorité ne nous a fait part d'un désaccord, bien au contraire ! Jamais de questions orales ou écrites ! Et hop, volte-face, personne au conseil municipal ! La fuite en avant dans toute sa splendeur ! L'absence de positions claires des élus de la minorité à propos du budget 2016 de notre village : une belle preuve d'incapacité à prendre ses responsabilités vis-à-vis des Septeuillais. Pourtant, ce qu'attend chacun de vous, n'est-ce pas que tous les élus prennent leurs responsabilités ? Sachez que toute l'équipe de la majorité les a prises et les assume ; et cela pour le bien de nous tous et du village.

Dominique RIVIÈRE
et toute l'équipe de la majorité

Septeuil, une passion partagée

En réponse à certaines interpellations faites par les Septeuillais quant à notre absence au dernier conseil (7 avril 2016), la minorité municipale n'a pas désiré cautionner le vote du budget annuel de la commune, du fait d'un certain nombre de dépenses engagées pour 2016 ainsi que pour les années futures et ce, dans le contexte de baisse générale des dotations et des subventions de l'état.

FE, YG, JL, MR

ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 27 février 2016 : OUHA Naël.
Le 16 avril 2016 : MAROTINE Hugo, François, Jean, Kleber.
Le 21 avril 2016 : HAINAUT Louis, Didier, Alain.

Décès

Le 22 février 2016 : FACON Régis, 68 ans.
Le 29 février 2016 : NURY Jean, Pierre, Louis, 91 ans.
Le 21 avril 2016 : NOIROT Guy, Armand, 72 ans.
Le 8 mai 2016 : JOLLY veuve DECHAMBE Gisèle, Andrée, 97 ans.
Le 10 mai 2016 : COUESPEL Jean-Pierre, 77 ans.

La mairie de Septeuil à portée de clic !

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous :
- *sur le site internet : www.mairie-septeuil.fr*
- *sur la page Facebook : Septeuil officiel*
- *sur les panneaux d'affichage*

Vous pouvez aussi recevoir l'actualité de la commune (bulletin municipal, décisions du conseil municipal, compte rendu des conseils municipaux…) directement dans votre boîte aux lettres ou votre boîte courriel en communiquant vos coordonnées à l'accueil en mairie ou par courriel à mairie@septeuil.fr.

La mairie de Septeuil :
6, place Louis Fouché - 78 790 Septeuil
Tél. : 01 30 93 40 44
Fax : 01 30 93 49 63
Courriel : mairie@septeuil.fr

Jours et heures d'ouverture :
Lundi : 8 h 30-12 h • 14 h-17 h
Mardi : 8 h 30-12 h • 14 h-17 h
Mercredi : 8 h 30-12 h • 14 h-17 h
Jeudi : 8 h 30-12 h • 14 h-17 h
Vendredi : 8 h 30-12 h • 14 h-16 h
Samedi : 9 h-12 h